

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY
DU MASTER DROIT *ECONOMIE GESTION*
MENTION *MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE*
PARCOURS BANQUE ET FINANCE
*PARCOURS METIERS DE LA BANQUE***

Le directeur du collège *Droit Science Politique Economie Gestion*

Vu les articles L712-2, al 4, 5^e et L613-1 du code de l'éducation ;
L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master : ***Economie***

Mention : ***Monnaie, Banque, Finance, Assurance***

Année d'étude : **1^{ère} année de Master**

Parcours : **Métiers de la banque**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement assuré
BEZZON	Bastien	Enseignant	Conférences de méthode
BRANA	Sophie	Enseignante	Economie et politique monétaire
FIGUET	Jean-marc	Enseignant	Firme bancaire Marché des capitaux
LAHET	Delphine	Enseignante	Relations financières internationales
LEROY	Aurélien	Enseignant	Analyse financière
MAURIN	Max	Enseignant	Conférences de méthode

Article 2 : Monsieur Figuet Jean-Marc est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2023-2024.

Fait à Bordeaux, le 13 octobre 2023.

Monsieur Jean-Christophe SAINT-PAU,
Directeur du Collège droit, science politique,
économie et gestion



The image shows a circular official stamp of the University of Bordeaux on the left, and a handwritten signature in black ink on the right, which appears to be 'J.C. Saint-Pau'.